

0 /

La Pêche des crevettes sur
les côtes marocaines Atlantiques
Pas de Hz

75

J. Collignon

1961



118.

Fonds Documentaire IRD
Cote : B*26651 Ex :

LA PECHE DES CREVETTES SUR LES COTES
MOROCCAINES ATLANTIQUES

Par J. COLLIGNON
Institut des Pêches Maritimes du Maroc.

La pêche des Crustacés présente cette particularité par rapport à celle des poissons, qu'elle porte essentiellement sur un petit nombre d'espèces différentes.

Au Maroc, la majeure partie des apports est constituée par trois catégories d'animaux : crevettes, langoustes et homards, les crevettes elles-mêmes représentent les 95^o/o du total mis à terre.

- LES CREVETTES -

Si on laisse de côté les petites formes côtières ou profondes qui ne présentent qu'un intérêt local, trois espèces de crevettes ont une importance certaine au Maroc pour la pêche au chalut :

1) La Crevette rose du large ou Crevette de chalut dont le nom scientifique est Parapenaeus Longirostris (Luca). C'est l'espèce la plus pêchée.

2) La grande crevette rouge : Aristeomorpha foliacea (Risso)

3) La Crevette impériale : Plesiopenaeus edwardsianus (Johnson)

On trouve d'autre part deux autres espèces : Penaeopsis serratus (Bate), confondue avec Parapenaeus Longirostris et Aristeus antennatus (Risso) mélangée avec Aristeomorpha foliacea.

Il existe pour connaître ces espèces entre elles, des clefs de détermination basées sur des caractères anatomiques peu accessibles au non spécialiste. En pratique, il n'y a aucune difficulté pour différencier les espèces d'après leur taille et leur couleur, quelques caractères

anatomiques simples et la profondeur des zones de pêche.

Le tableau suivant résume les principales différences et les figures jointes permettent l'identification : (fig. 1)

	Coloration	Taille	Epines du rostre	Epines sur le côté de la carapace	Profondeur de Pêche
Parapenaeus Longirostris	Rosée	12 à 15 cm.	8 - 9	oui	50 (fosse de Rabat) à 400 m.
Penaepsis serratus	Rosée	12 à 15 cm.	12	non	200 à 400 m.
Aristeomorpha foliacea	Rouge	jusqu'à 25 cm.	8 - 10	oui	à partie de 250 mètres
Plesiopenaeus edwardsianus	Rouge	jusqu'à 30 cm.	3	non	à partir de 500 mètres
Aristeus antennatus	Blanc tachée de bleu	jusqu'à 25 cm.	3	non	à partir de 300 mètres

Notes : La taille est mesurée de la pointe située en avant du milieu de la carapace (rostre) à l'extrémité de la queue (telson).

Les épines du rostre sont comptées sur le bord supérieur de celui-ci.

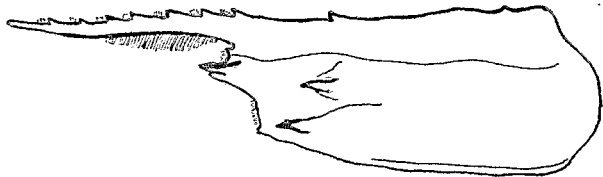
En fait au Maroc, en ce qui concerne la pêche, on parle généralement de deux types de crevettes : les crevettes roses : Parapenaeus et quelques Penaepsis d'une part ; les crevettes rouges avec les trois espèces d'Aristeinae d'autre part.

LES CREVETTES ROSES

La Crevette Rose typique, Parapenaeus longirostris est répandue dans toute la Méditerranée, au moins dans sa moitié méridionale et sur les côtes d'Espagne en particulier dans la région des îles Baléares.

Dans l'Atlantique Oriental, on la trouve au large des côtes portugaises, dans la baie Ibéro-Marocaine et sur les côtes Marocaines jusqu'au

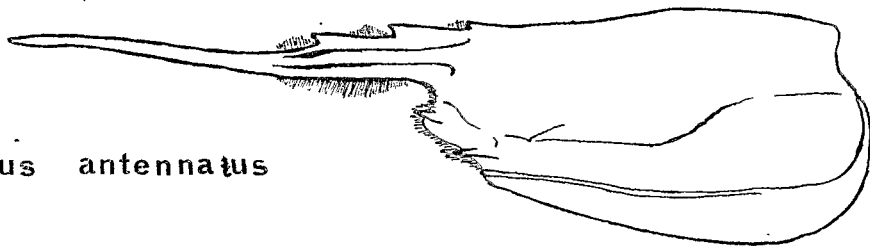
Penaeopsis serratus



Parapenaeus longirostris

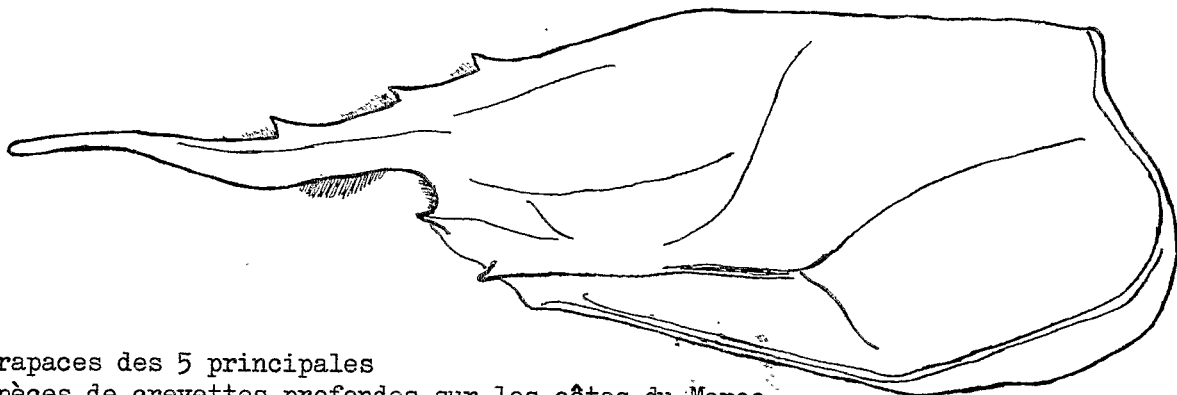


Aristeomorpha foliacea



Aristeus antennatus

Plesiopenaeus edwardsianus



Carapaces des 5 principales
Espèces de crevettes profondes sur les côtes du Maroc.

Fig. 1



Cap Juby au moins. Elle est d'autre part signalée sur la côte Occidentale d'Afrique jusqu'en Angola. Elle habite la zone subcôtière et peut descendre jusqu'à 500 mètres de profondeur.

Mais sur l'ensemble de cette vaste aire de répartition, son habitat n'est pas continu, et dépend de la nature des fonds ainsi que des conditions hydrologiques locales.

Les principales zones actuellement reconnues pour la pêche de cette crevette et à portée des pêcheurs marocains se répartissent comme suit, du Nord au Sud, à partir du Cap Spartel : (Voir carte ci-jointe).

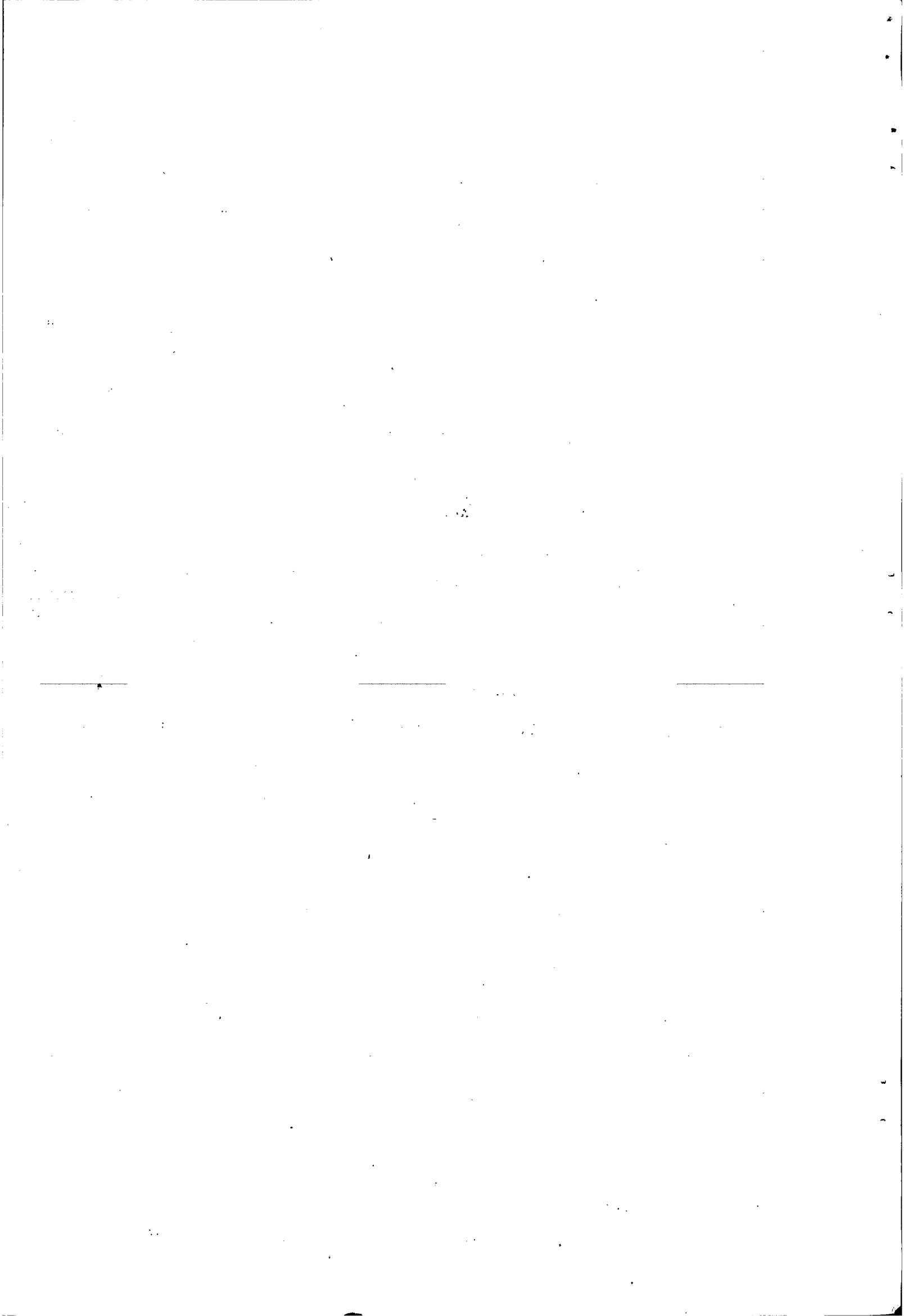
1°) ZONE ARCILA-EL JADIDA. On trouve, une vaste tache vaseuse qui s'étend grossièrement de la latitude d'Arcila à la latitude de Casablanca, c'est à dire dans le Nord-Ouest d'El-Jadida. Elle est limitée vers la côte par l'isobathe de 100 mètres, et vers le large par l'isobathe de 300 mètres. Toutefois, dans la région de Kénitra-Rabat, elle remonte jusqu'à l'isobathe de 50 mètres environ. Sur toute cette surface la crevette rose abonde ou tout au moins abondait. On peut y reconnaître quatre secteurs :

a) D'Arcila à Moulay-bou-Selhan, la ligne de 200 mètres est sensiblement parallèle à la côte. Entre 50 et 220 mètres, le fond est vaseux avec quelques affleurement rocheux. A partir de 220 mètres, le fond est uniformément vaseux.


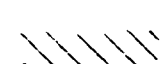

b) De Moulay-bou-Selhan à Mehdia, la ligne des 200 mètres se rapproche sensiblement de la côte. Au delà de cette ligne, on ne trouve plus que de la vase ou de la vase sableuse. En-deçà, de nombreuses taches rocheuses rendent le travail au chalut assez délicat.

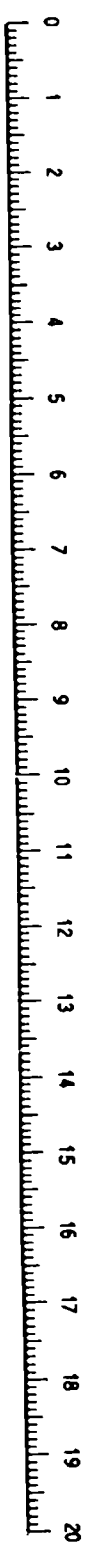
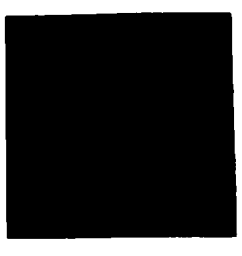
c) La fosse de Rabat est bien connue. La vase y remonte presque jusqu'à l'isobathe de 50 mètres, comme partout les fonds inférieurs à 200 mètres comportent des taches rocheuses.

d) De Rabat à El Jadida, enfin, entre 50 et 200 mètres, les fonds sont sablo-vaseux avec de nombreuses taches rocheuses dont quelques unes sont bien connues. Au delà de 200 mètres, les fonds sont sablo-vaseux ou vaseux.





-  crevettes roses
-  crevettes rouges
-  rochers ou corail



Cette mire doit être lisible dans son intégralité
 Pour A0 et A1: ABERPETHLJDGCGUVMNSZXY
 Zsaocmuvnxirfhhbpgqjlt 7142385690
 Pour A2, A3, A4: ABERPETHLJDGCGUVMNSZXY
 zsaocmuvnxirfhhbpgqjlt 7142385690

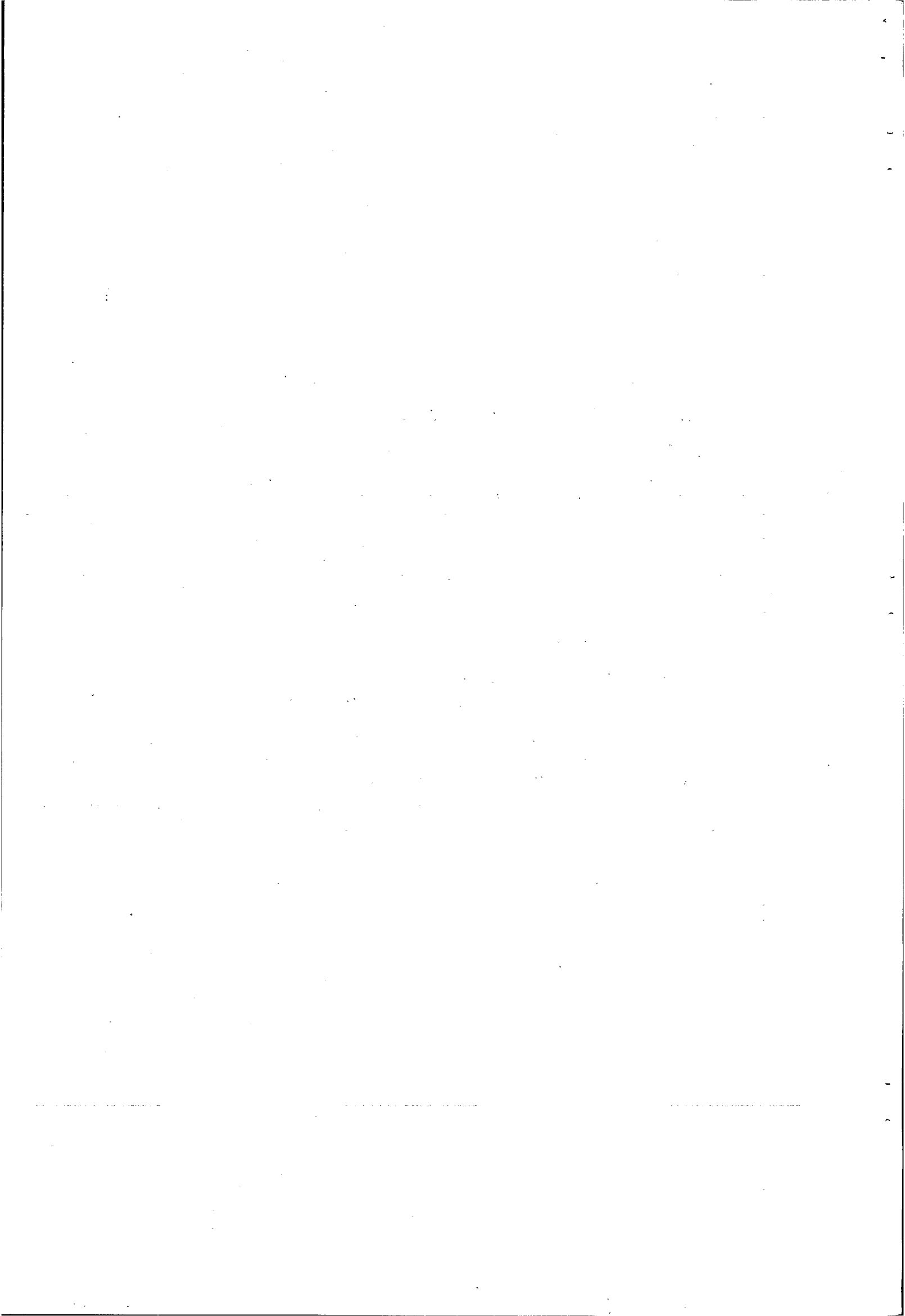

 GAM-T-12
 N° 60 073 DMT

Sur tout l'ensemble de cette vaste zone, il faut tenir compte du fait qu'une barrière de "coraux" (*Dendrophyllia*) court parallèlement à la côte, le long du talus continental, entre les fonds de 100 à 150 et 200 mètres environ. En fait, donc, la zone de pêche pour la crevette rose peut être considérée comme séparée en deux, suivant que l'on pêchera dans les petits fonds, entre le "corail" et la terre ou dans les grands fonds, au delà du "corail".

2°) - Région de ESSAOUIRA. Entre la latitude de la pointe Hadid et la latitude d'Essaouira, une interruption dans la barrière de Coraux dégage une petite tache vaseuse à partir de l'isobathe de 50 mètres.

3°) - Région du Cap-Sin-Cap Ghir. Du Cap Sin à la latitude de l'embouchure de l'Oued Massa, on retrouve le même faciès que dans le Nord, c'est à dire une zone vaseuse limitée par les isobathes 100 et 500 mètres ; cette zone est très large dans le Nord, beaucoup plus étroite vers le Cap Ghir, ou elle est interrompue par un massif rocheux. Elle reprend au Sud du Cap jusqu'à la latitude 30° N. au delà de laquelle on rencontre de nombreuses roches. Il faut signaler de plus, entre les embouchures des Oueds Souss et Massa une large tache de roches et de "corail" qui atteint presque l'isobathe de 500 mètres et qui sépare pratiquement la zone de pêche en deux.

4°) - D'IFNI au Cap Juby, de nouveau les isobathes de 100 et 500 mètres délimitent une longue bande à faciès plus ou moins vaseux habitée par la crevette rose. Les fonds sont assez de la latitude de l'Oued Assaka jusqu'au Nord de Cap Juby ainsi que dans la région d'IFNI. Dans l'état actuel des prospections, on peut donc parler de quatre zones, d'importance inégale où se rencontre la crevette rose. A l'intérieur de ces quatre zones, on ne la trouvera évidemment pas également répandue partout. D'autre part des déplacements d'ensemble entraînent des fluctuations dans la pêche. Les crevettes auraient-elles des migrations, ou, à certaines périodes se soulèveraient-elles de quelques mètres



par rapport au fond ? Il est difficile actuellement de donner une réponse. Mais il est certain que, dans certaines conditions, elles arrivent à s'enterrer profondément dans la vase, échappant ainsi aux chaluts.

Etat de la pêche

Voici tout d'abord les apports totaux pour ces dernières années (en tonnes) :

1949	: 1957 - 1959	: 1960	: 1961	: 1962
	: (Moyenne)	:	:	:
621	: 1.000	: 1.256	: 1.378	: 1.664
:	:	:	:	:

On note la progression régulière, due essentiellement à notre avis à l'intensification de l'effort de pêche, conséquence de l'extention des débouchés.

Si nous étudions maintenant les apports des différents ports du Maroc, nous avons du Nord au Sud (en tonnes) :

	: 1959	1960	1961	1962
	:	:	:	:
TANGER	: 80	70	114	152
LARACHE	: 70	31	33	15
KENITRA	: 30	29	57	109
MOHAMMEDIA	: 60	157	277	276
CASABLANCA	: 750	957	889	940
AGADIR	:	11	5	41

CASABLANCA occupe toujours la première place, ce qui s'explique par l'importance de sa flotte chalutière et la proximité des fonds de pêche. A la seconde place, MOHAMMEDIA a remplacé Tanger qui vient maintenant au troisième rang, suivi par KENITRA, enfin LARACHE et AGADIR voient débarquer quelques tonnes. Les autres ports marocains qui ne sont pas cités ici n'atteignent pas la tonne chaque année.

Tous ces ports, sauf AGADIR exploitent la même zone de pêche : la grande tache vaseuse Arcila-El Jadida, les bateaux de Tanger et de LARACHE se cantonnant dans sa moitié Nord, et surtout entre Moulay-bou-Selhan et Rabat. Les bateaux de Kénitra travaillent dans la même région alors que ceux qui débarquent à Mohammédia exploitent surtout la région située au large et au Nord de Casablanca.

Il est intéressant d'étudier de plus près les variations des apports pendant les différents mois de l'année. C'est pourquoi les résultats des trois dernières années ont été récapitulés sous forme de tableau :

Voir : TABLEAU N° 1

En dehors du cas d'Agadir qui est particulier (arrêt total au moment du seisme, puis reprise progressive), on constate dans les 5 grands ports producteurs, une forte irrégularité dans les apports ; par exemple à Casablanca :

Février 1960 et 1961	:	120 tonnes
" 1962	:	60 "

On obtient une meilleure vue d'ensemble en suivant la production globale des 5 ports de Nord qui, nous l'avons vu, exploitent tous la même zone de production.

Voir : TABLEAU N° 2

Le tableau montre que sur la moyenne de 3 années, la production mensuelle la plus faible se situe en Mars avec 67 tonnes environ et la plus forte juste avant Février avec près de 154 tonnes. Mais en 1960, c'est Mai qui fut le meilleur mois et Novembre le plus mauvais.

En 1961, meilleur mois Octobre, plus mauvais Juillet

En 1962, meilleur mois Août , plus mauvais Mars

A Première vue il semble donc qu'il n'y ait pas de véritable "saison" de pêche mais une variation irrégulière dont les facteurs sont difficiles à saisir, un des plus importants étant peut être le nombre de jours de mer des bateaux, lié aux conditions météorologiques.

Tableau n° I

Les apports de crevettes de 1960 à 1962

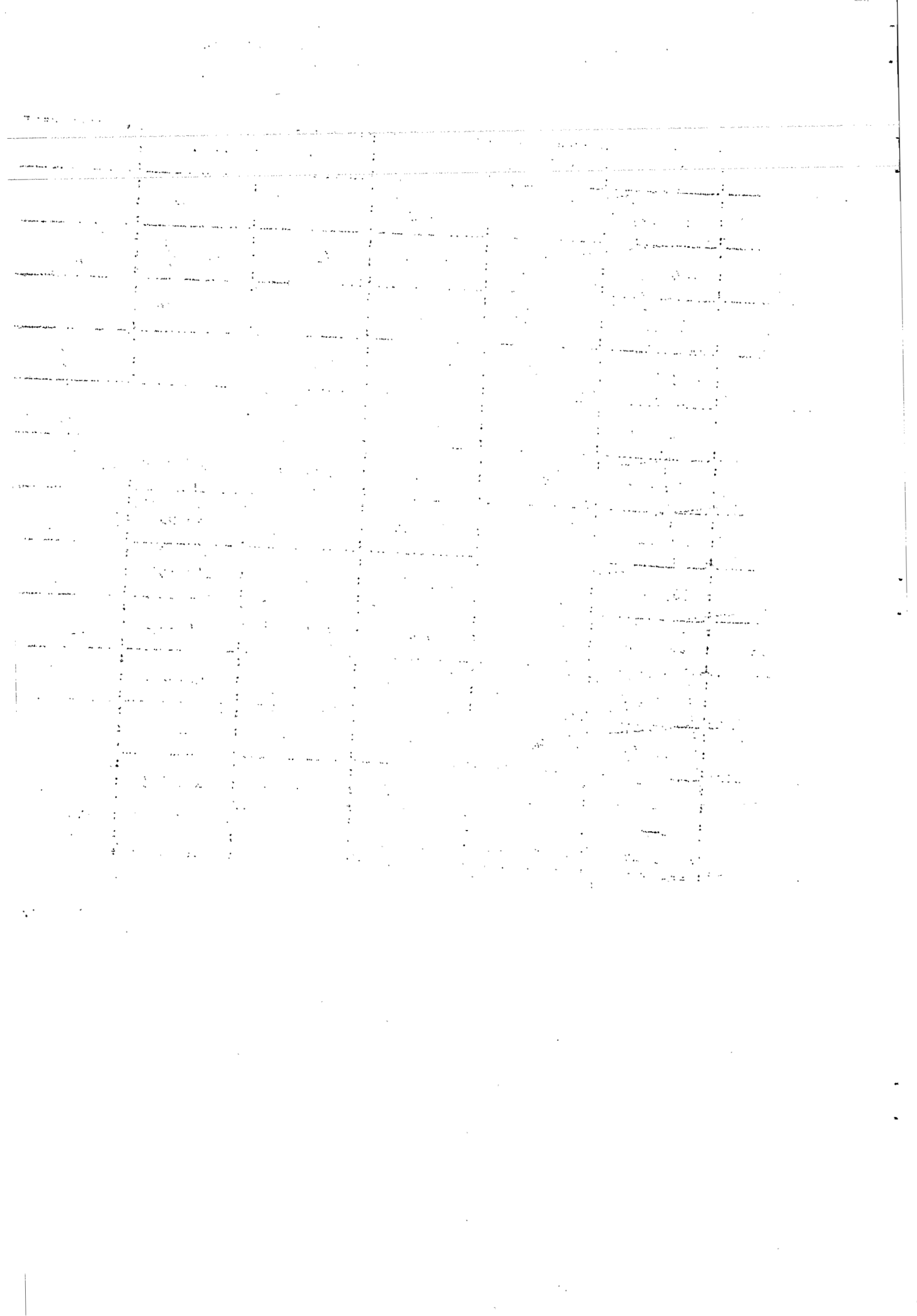
	Tanger	Larache	Kénitra	Mohammedia	Casablanca	
J	I960	7 123	2 225	40	12 849	73 875
	I961	8 036	1 000	150	9 565	104 335
	I962	6 947	640	1 860	50 350	82 035
F	I960	7 245	1 675	100	13 365	122 287
	I961	6 319	1 800	330	22 390	126 863
	I962	15 854	15 854	11 670	52 300	63 587
M	I960	5 957	1 325	660	4 586	47 710
	I961	5 191	2 000	925	6 875	68 414
	I962	2 664	320	1 935	12 480	40 074
A	I960	8 862	6 975	4 685	28 875	41 740
	I961	5 606	2 555	5 435	23 181	82 719
	I962	5 698	2 511	2 500	40 690	78 493
M	I960	7 841	7 675	9 950	23 290	113 623
	I961	4 161	3 025	2 485	10 990	59 577
	I962	11 272	1 257	3 644	47 630	68 325
J	I960	7 631	6 500	4 555	4 130	112 423
	I961	4 368	5 000	3 174	14 280	64 676
	I962	48 600	909	9 980	41 495	50 988
J	I960	9 607	2 375	2 560	7 675	92 906
	I961	7 960	2 900	3 810	2 105	42 570
	I962	9 820	2 717	11 214	1 391	87 333
A	I960	9 750	2 150	1 710	12 870	87 262
	I961	9 941	3 125	7 426	63 940	66 570
	I962	24 450	2 029	20 415	1 109	117 940
S	I960	6 185	2 430	5 065	16 690	113 294
	I961	18 749	2 235	15 256	21 256	61 886
	I962	28 439	2 029	11 385	27 060	118 398
O	I960	5 100	1 950	4 654	7 960	58 046
	I961	29 894	8 035	12 560	44 137	72 067
	I962	20 013	964	24 387	22 100	108 395
N	I960	4 090	2 000	140	9 007	42 371
	I961	7 358	2 430	5 345	24 040	54 909
	I962	9 931	1 244	10 845	15 150	55 260
D	I960	6 987	1 900		15 440	51 240
	I961	7 054	340	3 250	58 749	69 795
	I962	12 548	8 833	8 036	24 650	69 713

Tableau n°1 (suite)

		EL Jadida	Safi	Essaouira	Agadir
J	1960	-	-	-	9 050
	1961	13	-	40	-
	1962	69	-	-	3 663
F	1960	- 14	-	-	-
	1961	-	103	-	235
	1962	-	28	30	1 046
M	1960	12	29	30	-
	1961	133	34	-	563
	1962	-	-	-	404
A	1960	13	30	-	205
	1961	-	91	30	1 897
	1962	10	30	20	1 375
M	1960	-	-	-	61
	1961	13	-	20	700
	1962	-	-	-	2 254
J	1960	-	-	-	-
	1961	-	-	50	175
	1962	-	-	-	-
J	1960	-	-	100	40
	1961	-	32	20	15
	1962	-	-	-	15 744
A	1960	-	-	-	50
	1961	-	82	40	30
	1962	-	-	40	10 180
S	1960	-	175	50	220
	1961	-	210	90	25
	1962	9	16	30	2 332
O	1960	-	146	155	202
	1961	-	28	-	345
	1962	-	-	20	1780
N	1960	-	73	-	125
	1961	71	28	-	195
	1962	47	-	40	1 207
D	1960	5	92	-	1 340
	1961	-	-	-	678
	1962	24	-	40	822

Tableau II - Production Globale de Crevettes Rosées
pour les 5 Ports du Nord

	1960	1961	1962	T	Moy.
J	96 112	123 086	143 832	363 832	121 010
F	144 672	157 702	159 265	461 639	153 880
M	60 238	83 405	57 473	201 116	67 039
A	91 137	119 496	129 892	340 525	113 508
E	162 379	80 218	132 128	374 745	124 915
J	135 239	91 498	151 972	378 709	126 236
J	115 123	59 075	112 475	286 674	95 558
A	113 742	151 002	165 943	430 687	146 896
S	143 664	119 810	187 311	450 785	150 262
O	77 710	166 693	157 859	402 262	134 087
N	57 608	94 082	92 430	244 120	81 370
D	75 567	139 128	123 780	338 475	112 825
T	1 273 191	1 385 215	1 614 360	4 272 766	1 424 255
					Moy. Annuelle: Moy. Mens.
					118 687



Pour préciser l'importance de ce facteur par rapport aux facteurs biologiques, la seule méthode est la comparaison de statistiques de pêche précises aux données concernant l'exploitation, ces données ne pouvant être fournies correctement que par les armateurs eux mêmes. On trouvera en annexe un modèle d'imprimé qui pourrait être distribué aux armateurs ou aux patrons des bateaux qui voudraient bien s'engager à les remplir correctement. C'est seulement par le dépouillement d'un grand nombre de tels renseignements qu'on pourra avoir une idée exacte de l'état actuel et de l'évolution du stock de crevettes roses.

- Biologie des Crevettes Roses :

On ne sait encore que peu de choses sur le mode de vie de ces crevettes profondes dont l'observation directe n'est pas possible. Des travaux de longue haleine ont été entrepris à l'I.P.M. à ce sujet. Sans entrer dans le détail de ces travaux on peut signaler que :

1°) La reproduction a lieu toute l'année ou en tous cas, aucune période de forte reproduction n'a pu être mise en évidence ; contrairement à ce qui se passe pour les espèces côtières, les femelles ne gardent pas leur oeufs sous l'abdomen, mais les libèrent dans l'eau. Cette constatation entraîne :

a) une conséquence favorable : la capture des femelles n'entraîne pas la destruction d'oeufs fécondés en incubation

b) une conséquence défavorable : on ne peut pas instituer une période de protection dans l'état actuel de non connaissance puisque l'époque de ponte maximum (si elle existe) n'est pas connue.

2°) Sur tous les lots examinés, les mâles et les femelles sont en proportion variable mais jamais anormale. Par contre la taille moyenne des mâles est toujours inférieure à la taille moyenne des femelles.

Taille moyenne dans différents lots en mm.	Mâles	Femelles
	80	109
	70	79
	86	102

Cette différence si légère soit-elle, entraîne une certaine sélection lors des prises dans les chaluts et avantage les mâles, ce qui n'est pas favorable à un rendement optimum du fond.

3°) En toutes saisons, la taille moyenne de captures est d'autant plus élevée que l'on pêche plus profondément. Ce fait est connu depuis longtemps, mais il était intéressant de le chiffrer. On trouve dans la région de Casablanca :

Petits fonds (50-70 m.)	Taille moyenne : 6 cm.
	Poids moyen : 1 g. 5
Fonds moyens, avant le corail (100-110 m.)	Taille moyenne : 9-10 cm.
	Poids moyen : 5-6 g.
Grands fonds, après le corail (200 m. et plus)	Taille moyenne : 10-12 cm.
	Poids moyen : 9-11 g.

On doit noter d'autre part que sur les petits fonds, (50-120 m) on trouve quelques grosses femelles. On peut imaginer trois hypothèses :

a) Les femelles fécondées et prêtes à pondre gagnent les petits fonds ou se produit la ponte. Les crevettes, à mesure qu'elles grandissent gagnent des profondeurs plus grandes.

b) La ponte a lieu en profondeur et les courants ramènent plus près de la côte les larves planctoniques : les crevettes adultes regagnent les profondeurs.

c) La ponte et le développement ont lieu sur place à toutes les profondeurs et ce sont les conditions locales plus ou moins favorables qui entraînent les différences observées dans les tailles moyennes.

Seules des observations plus poussées permettent de résoudre ce problème.

Conclusion :

Le problème que pose la pêche de la crevette rose actuellement au Maroc est essentiellement celui du rendement : les fonds situés dans le rayon d'action des chalutiers marocains sont-ils correctement

exploités ? Le sont-ils trop ? Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir d'ores et déjà à ce sujet, il est indispensable de l'étayer par des chiffres qui ne pourront être fournis que par les statistiques dont il a été parlé plus haut.

Par la suite, c'est en ayant réuni le maximum d'éléments concernant la biologie de la crevette qu'il sera possible d'entreprendre l'étude des mesures en vue de préserver l'avenir de la pêche crevetteière marocaine.

1941
1942
1943

1944
1945
1946

1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025